

LES DROITS DE L'HOMME EN ISLAM (PARTIE 1 DE 3) : DES DROITS POUR TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Évaluation:

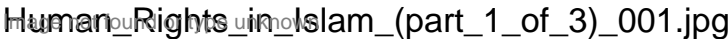
Description: L'influence du pouvoir et de la politique sur les droits de l'homme.

Catégorie: [Articles](#) [Sujets actuels](#) [Droits de l'homme](#)

par: Aisha Stacey (© 2012 IslamReligion.com)

Publié le: 12 Nov 2012

Dernière mise à jour le: 24 Mar 2019

Que sont, au juste,  les droits de l'homme? Parle-t-on, ici, du simple droit de vivre? Ou est-ce le droit à la liberté et à la justice? Les droits de l'homme incluent-ils le droit à la sécurité et le droit à un refuge paisible? Depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, les politiques internationales occidentales semblent s'être concentrées sur la garantie des droits de l'homme. Mais en réalité, la ligne entre la garantie de tels droits et le maintien de la souveraineté des États est devenue très floue. Le pouvoir et les politiques impliqués dans la défense des droits de l'homme tendent à favoriser les idéaux occidentaux, qui ne sont pas nécessairement universels. Certains prétendent même que la doctrine des droits de l'homme est devenue un outil pour propager l'impérialisme moral occidental.

Bien que personne ne nie le fait qu'il existe bel et bien des droits humains inaliénables, la nature de ces droits est souvent sujette à débats. Alors que certaines cultures mettent l'accent sur les droits individuels et les libertés, d'autres se soucient plutôt des droits qui assurent la survie des communautés. Le monde est peuplé de nations diverses; il serait donc sensé que les lois et les déclarations de droits de l'homme ne soient pas universelles, mais adaptées à chaque nation.

Dieu dit, dans le Coran :

**« Ô hommes! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, afin que vous fassiez connaissance entre vous. »
(Coran 49:13)**

Ce verset nous fait comprendre que les interactions entre nations sont non seulement normales, mais souhaitables. Mais l'être humain a une tendance naturelle à chercher à servir ses propres intérêts. L'islam tient compte de ces caprices de la nature humaine et se tourne donc vers le Créateur comme guide. Les droits et responsabilités de l'homme sont protégés par l'islam et forment le fondement de la shari'a (jurisprudence islamique).

Il ne fait aucun doute qu'un peu partout, à travers le monde, les droits de l'homme sont bafoués, souvent au nom de la religion et, malheureusement, au nom de l'islam également. Il est toutefois important de reconnaître que même si un pays s'identifie comme pays « musulman », cela ne signifie nullement qu'il applique les lois divines correctement. Il est également important de réaliser que ce ne sont pas tous les musulmans qui comprennent leur religion et qui la suivent comme il se doit. Car c'est le plus souvent la culture qui dicte les actions des gens. Et, bien sûr, on peut dire la même chose de toutes les religions. À travers l'histoire, l'homme a maintes fois utilisé le nom de Dieu pour justifier les plus épouvantables actions.

La terre est entrée dans le 21^e siècle affligée par des guerres et des famines et par toutes sortes d'agitations sociales. Et c'est pourquoi de nos jours, on parle abondamment des « remèdes » à ces problèmes en termes de liberté, de démocratie et de réconciliation. Les droits de l'homme ont fini par revêtir, on le comprend, une importance capitale. Des gouvernements, des organismes non-gouvernementaux, de même que des groupes religieux et des groupes de bienfaisance se sont prononcés sur l'égalité et sur les droits inaliénables. Les Nations Unies furent fondées pour être un symbole d'espoir; mais en réalité, elles sont tout au plus comparables à un tigre édenté, incapables qu'elles sont de parvenir à une entente sur la plupart des résolutions et incapables de faire respecter les rares résolutions adoptées.

Il y a 1400 ans, Dieu a fait descendre le Coran, Livre destiné à guider l'humanité tout entière. Il a également choisi Mohammed comme dernier prophète. Celui-ci parvint à faire entrer les hommes dans une nouvelle ère de tolérance, de respect et de justice. Les paroles du Coran et les hadiths du prophète Mohammed renferment des droits et des responsabilités décidés par Dieu pour les hommes. Ils ne sont nullement soumis aux volontés et désirs des hommes et des femmes de ce monde et ne changent pas en fonction des pays ou des gouvernements.

Les Nations Unies ont proclamé la Déclaration des Droits de l'Homme en 1948. Elle établissait, en 30 articles, les droits fondamentaux qui doivent être universellement protégés et qu'elle décrivait comme destinés à promouvoir « le respect universel pour les droits de l'homme et pour les libertés fondamentales. » Le Haut-Commissariat pour les Droits de l'Homme a ensuite décrit ces droits comme inhérents à chaque être humain indépendamment de son sexe, de sa race, de sa religion et de sa couleur et les déclara indivisibles, interdépendants et en étroite corrélation. Au cours des soixante années qui suivirent, d'autres déclarations, traités et comités virent le jour afin d'assurer les droits de divers groupes appartenant à diverses sociétés.

Les principes de foi de l'islam incluent un ensemble de règles destinées à protéger les droits et libertés des individus. Toutefois, les droits individuels ne doivent jamais empiéter sur les droits collectifs. L'islam se soucie de respect, de tolérance, de justice et d'égalité et les concepts islamiques de liberté et de droits de l'homme sont enchâssés dans la croyance au monothéisme. Si l'humanité veut pouvoir vivre en paix et en sécurité, elle doit d'abord et avant tout obéir aux commandements de Dieu.

Les musulmans croient que Dieu est l'unique Créateur et Administrateur de l'humanité et de l'univers. Il a donné à chaque être humain dignité et honneur et les droits humains et privilèges dont nous jouissons proviennent de Lui. Les droits accordés par Dieu sont destinés à tous. Aucun être humain ne mérite plus Sa protection qu'un autre. Chaque personne a droit à des moyens de subsistance, à un abri et à la sécurité et si certaines sont privées, par d'autres, des droits qui leur ont été accordés par Dieu, il est de la responsabilité du reste de l'humanité de voir à ce que leurs droits soient respectés.

« Ô vous qui croyez! Soyez stricts (dans vos devoirs) envers Dieu et (soyez) des témoins équitables. Et ne laissez point votre haine pour un peuple vous inciter à être injustes. Soyez justes; cela est plus proche de la piété. Et craignez Dieu, car Il sait parfaitement ce que vous faites. » (Coran 5:8)

Les représentants du pouvoir et de l'autorité se sont bien établis dans la défense des droits de l'homme. Mais les lois et les traités inapplicables ne servent à rien quand vient le temps de protéger les opprimés. Dieu, Lui, traite tous les êtres humains de manière égale et l'application des véritables droits de l'homme ne peut se réaliser qu'à travers l'obéissance à Dieu. Dans les deux prochains articles, nous passerons en revue les trois premiers articles de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et les comparerons au point de vue islamique et à la réalité de la vie du 21^e siècle.

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/index.php/fr/articles/2575/les-droits-de-l-homme-en-islam-partie-1-de-3>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.